

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Première session ordinaire  
du Conseil d'administration**

**Rome, 11 - 14 février 2002**

## PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION

Point 8 de l'ordre du  
jour

*Pour approbation*



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.1/2002/8/5**  
17 janvier 2002  
ORIGINAL: ANGLAIS

## INTERVENTION PROLONGÉE DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT— ÉTHIOPIE 10127.0

### Aide alimentaire aux réfugiés en Éthiopie et au rapatriement de réfugiés

<b>Nombre de bénéficiaires</b>	<b>160 000</b>
Durée du projet	24 mois (1er juillet 2002–30 juin 2004)

<b>Coût (dollars E.-U.)</b>	
Coût total du projet	56 339 322
Coût total pour le PAM	40 369 322
Coût total des produits alimentaires	15 890 656
Coût à charge du HCR	15 970 000

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

# Note au Conseil d'administration



**Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directrice, Bureau régional pour  
l'Afrique orientale et australe (ODK):

Mme J. Lewis

Attachée de liaison principale, ODK:

Mme E. Larsen

tél.: 066513-2103

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



# Résumé

À la fin de septembre 2001, l'Éthiopie accueillait 167 000 réfugiés, dont 86 100 Somalis, 76 100 Soudanais et 4 800 Érythréens. La première vague de réfugiés somalis et soudanais est arrivée en Éthiopie à la fin des années 80. Les Somalis fuyaient la guerre civile qui redoublait d'ampleur dans le nord-ouest de leur pays, tandis que les Soudanais cherchaient à échapper aux combats dans le sud du Soudan. Quant aux réfugiés érythréens, ils sont arrivés en Éthiopie en mai 2000, pendant la guerre entre l'Érythrée et l'Éthiopie.

Pendant la durée de la présente intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR), le nombre de réfugiés somalis en Éthiopie devrait continuer à décliner, comme entre 1997 et 2001, en raison du processus de rapatriement en cours. On attend en revanche une augmentation du nombre de réfugiés soudanais, du fait de la poursuite du conflit dans le sud du Soudan. Le nombre de réfugiés érythréens devrait lui aussi légèrement augmenter, à cause des craintes de persécution en Érythrée. Toutefois, en juin 2004, c'est-à-dire au terme de la présente IPSR, le nombre total de réfugiés devrait avoir diminué, pour atteindre environ 143 000.

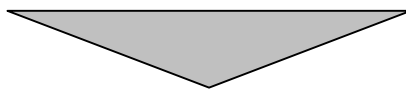
L'IPSR distribuera 84 555 tonnes de produits alimentaires sur une période de deux ans, pour un coût de 40 369 322 dollars E.-U. En raison de leurs stratégies de survie limitées, les réfugiés en Éthiopie sont presque totalement dépendants des rations alimentaires fournies par le PAM. En plus des rations alimentaires mensuelles pour les réfugiés, le PAM fournira une alimentation complémentaire et thérapeutique aux enfants atteints de malnutrition, aux femmes enceintes et aux mères allaitantes, ainsi qu'à certains malades, comme les patients souffrant de tuberculose et du VIH/SIDA. Des colis de vivres de rapatriement seront aussi distribués aux réfugiés somalis retournant dans le nord-ouest de la Somalie, pour favoriser leur réinsertion. L'IPSR sera exécutée en partenariat avec le Gouvernement éthiopien et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR).

L'IPSR proposée ici comporte une composante de redressement consistant en activités vivres-contre-travail (VCT) pour les zones touchées, à l'intérieur et à proximité de certains des camps de réfugiés somalis, soudanais et érythréens. Les activités VCT renforceront les possibilités d'accès à des ressources alimentaires supplémentaires pour les réfugiés ainsi que pour les groupes vulnérables dans les communautés locales. Deuxièmement, elles aideront à restaurer l'environnement dans les zones dégradées par l'afflux de réfugiés, au moyen d'activités de reboisement et de régénération de l'environnement. La deuxième composante de redressement de l'IPSR est l'introduction d'activités d'alimentation scolaire dans les camps de réfugiés soudanais et érythréens pour encourager les écoliers, et en particulier les filles, à continuer à fréquenter l'école.

Étant donné l'importance considérable accordée à la lutte contre la pandémie de VIH/SIDA en Éthiopie, le PAM collabore avec le HCR et l'Administration chargée des réfugiés et des rapatriés (ARRA) du Gouvernement éthiopien pour mener des activités de sensibilisation parmi les réfugiés et dans les communautés d'accueil, à l'intérieur des camps et à proximité de ceux-ci.



## Projet de décision



Le Conseil approuve l'IPSR Éthiopie 10127.0—Aide alimentaire aux réfugiés en Éthiopie et au rapatriement de réfugiés (WFP/EB.1/2002/8/5).



## CONTEXTE ET JUSTIFICATION

### Contexte de la crise

1. Les conflits faisant rage dans leur pays d'origine ont amené des Soudanais, des Érythréens (Kunama) et des Somalis à chercher refuge en Éthiopie. Le PAM, le Gouvernement éthiopien et le HCR ont fourni depuis 1988 une assistance alimentaire générale et complémentaire aux réfugiés, en accordant une attention particulière aux femmes, aux enfants atteints de malnutrition et aux autres personnes en situation de risque. Depuis 1997, un certain nombre de réfugiés somalis et la totalité des réfugiés kényens ont été rapatriés. Toutefois, en raison des violences qui se poursuivent au Soudan et des risques de persécutions en Érythrée, le rapatriement dans ces deux pays n'est pas possible.
2. Outre les distributions générales de vivres, des activités de redressement sont en cours dans l'est du pays, où les réfugiés somalis dispersés<sup>1</sup> et les communautés qui les accueillent bénéficient de projets de restauration de l'environnement et des zones agricoles et pastorales, au moyen d'activités VCT. Des projets VCT limités de conservation des sols sont aussi en cours autour des camps soudanais. Les enfants réfugiés érythréens et soudanais ne peuvent fréquenter les écoles éthiopiennes en raison des capacités limitées du système scolaire, raison pour laquelle l'ARRA administre des écoles dans les camps. Le PAM fournit une alimentation dans les écoles des camps soudanais, et envisage d'étendre cette activité aux camps érythréens dans le nord du pays.

### Analyse de la situation

3. L'Éthiopie est l'un des pays les moins développés du monde; le classement établi par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en 2001 selon le critère de l'indicateur du développement humain place le pays au 158ème rang sur 162. La population, que l'on estime à 61 millions de personnes, croît à un rythme annuel de 3,1 pour cent. Le produit intérieur brut (PIB) par habitant s'élève à environ 574 dollars E.-U., et près de 50 pour cent de la population vit au-dessous du seuil de pauvreté. L'agriculture tient une place prépondérante dans l'économie éthiopienne: elle représente 51,5 pour cent du PIB et fournit, à titre direct ou indirect, 85 pour cent environ de tous les emplois.
4. Le taux de croissance du PIB, qui a atteint 5 pour cent en moyenne entre 1995 et 2000, pourrait laisser penser que le pays connaît une phase de relative prospérité, surtout si l'on compare ces chiffres au taux de croissance négative qu'a connu le pays entre 1980 et 1995. Or, cette tendance masque la réalité d'une pauvreté toujours croissante pour des millions de personnes qui dépendent de l'agriculture. Ce fait apparaît clairement dans l'écart croissant qui sépare les populations urbaine et rurale en termes de leur capacité de satisfaire leurs besoins fondamentaux. Ainsi, 86 pour cent de tous les Éthiopiens vivent en zone rurale. Sur ce nombre, 20 pour cent à peine ont accès à de l'eau potable, alors que cette proportion atteint 80 pour cent en milieu urbain; 1 pour cent ont accès à des systèmes d'assainissement, contre 60 pour cent dans les zones urbaines; enfin, 5,9 pour cent des enfants ruraux fréquentent l'école primaire, contre près de 60 pour cent en zone urbaine.

<sup>1</sup> Le terme "réfugiés dispersés" désigne essentiellement des Somalis éthiopiens qui étaient réfugiés en Somalie et qui ont fui le pays après la chute du Gouvernement de Syaad Barré. Les membres de ce groupe vivent comme des réfugiés depuis dix ans.



5. D'autres indicateurs montrent que l'Éthiopie se situe au-dessous du niveau de développement moyen d'autres pays d'Afrique subsaharienne. Le taux d'alphabétisation du pays est de 33 pour cent, par rapport à 50 pour cent pour l'Afrique subsaharienne. Le pourcentage d'enfants éthiopiens de moins de 5 ans présentant un poids insuffisant est de 47 pour cent, par rapport à 32 pour cent pour l'Afrique subsaharienne. Enfin, le pays se classe au 141<sup>ème</sup> rang sur 143 pays en fonction de l'indicateur sexospécifique du développement humain, qui mesure le niveau général de développement humain des femmes dans la société.
6. La majorité des réfugiés vivent dans la région de Gambella et dans la région somalie de l'Éthiopie. Les populations locales de ces zones ont un accès limité à l'éducation et aux soins de santé. À Gambella, les routes sont mauvaises, ce qui limite les possibilités d'accès aux marchés. Bien que certaines zones de Gambella produisent des surplus vivriers, un grand nombre d'habitants dépendent toujours de l'aide alimentaire fournie par des organisations non gouvernementales (ONG). La région somalie a souffert de trois années de sécheresse. En 2000, le PAM et le Gouvernement éthiopien ont fourni 60 830 tonnes d'aide alimentaire aux personnes touchées par la sécheresse dans cette région.
7. En septembre 2001, quelque 167 000 réfugiés étaient présents en Éthiopie. Entre 1988 et 1997, les réfugiés ont fui la Somalie en raison des conflits dans le nord-ouest du pays et de la chute du Gouvernement de Syaad Barré, pour s'installer dans neuf camps situés dans l'est de l'Éthiopie. En plus des réfugiés somalis, un nombre important de Somalis éthiopiens, qui avaient précédemment été réfugiés en Somalie, se sont joints aux Somalis et installés comme "réfugiés" dans les mêmes camps. Comme les Somalis d'Éthiopie et de Somalie appartiennent aux mêmes clans, parlent la même langue, pratiquent la même religion (l'Islam) et présentent les mêmes traits physiques, il n'est guère aisé de distinguer un Somali éthiopien d'un Somali venu de l'autre côté de la frontière.
8. Les premiers réfugiés soudanais sont arrivés vers le milieu et la fin des années 80, fuyant l'insécurité et les conflits dans le sud du Soudan. En septembre 2001, on comptait 76 100 réfugiés soudanais résidant dans cinq camps de réfugiés dans l'ouest de l'Éthiopie. La violence dans le sud du Soudan continue à alimenter un exode régulier vers l'Éthiopie. De ce fait, le HCR et l'ARRA ont ouvert le cinquième camp en 2001 pour accueillir 8 000 réfugiés provenant de la région du Nil bleu.
9. En mai 2000, 4 164 réfugiés érythréens sont entrés dans le nord de l'Éthiopie, par crainte des persécutions du Gouvernement érythréen, qui les accusait d'avoir soutenu l'Éthiopie pendant la guerre frontalière. Des informations indiquent que 2 000 à 6 000 Érythréens pourraient encore chercher refuge en Éthiopie.
10. Selon les résultats de la dernière enquête nutritionnelle entreprise conjointement par le PAM et le HCR (mai 2001), l'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans s'est amélioré par rapport aux enquêtes précédentes. Toutefois, les résultats de l'enquête dans un camp soudanais indiquent une détérioration de la nutrition dans ce camp, avec un taux de 20,7 pour cent de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans. L'enquête montre aussi que 10 pour cent des nouveaux arrivés érythréens sont atteints de malnutrition.

## Politiques et programmes de redressement du gouvernement

11. Le Gouvernement éthiopien pratique une politique d'ouverture, autorisant les réfugiés à entrer dans le pays. L'ARRA coordonne les activités touchant les réfugiés en Éthiopie, et coopère étroitement avec diverses instances gouvernementales s'occupant de santé, d'eau et d'agriculture pour fournir une assistance aux réfugiés dans les camps. En raison de la politique gouvernementale, la plupart des réfugiés ont peu d'accès aux terres ou à d'autres moyens de gagner de l'argent en dehors des camps.



12. L'ARRA, le HCR et le bureau du PAM en Éthiopie travaillent en étroite coopération avec les autorités du nord-ouest de la Somalie pour planifier et exécuter des activités de rapatriement. Le bureau du PNUD en Somalie a lancé des projets de développement ciblant des zones où reviennent s'établir des réfugiés et des personnes qui avaient été déplacées à l'intérieur du pays.

### Justification de l'aide

13. Pendant une période de vingt-quatre mois, l'IPSR 10127.0 fournira 84 555 tonnes de vivres et contribuera à améliorer et à soutenir l'état nutritionnel des réfugiés vivant dans les camps qui n'ont accès ni à des revenus, ni à d'autres ressources alimentaires. L'IPSR 10127.0 apportera aussi une assistance au rapatriement des réfugiés somalis, au relèvement de l'environnement et de l'agriculture, et à l'alimentation dans les écoles. Les ressources disponibles au titre de l'IPSR actuelle (IPSR 6180.0) ne seront pas entièrement épuisées avant juin 2002. Le PAM va donc prolonger l'IPSR actuelle, et l'IPSR 10127.0 couvrira la période juillet 2002 à juin 2004.
14. La présence de réfugiés dans la région somalie de l'Éthiopie depuis plus de 12 ans n'a pas été sans conséquences néfastes pour l'environnement. Un certain nombre de réfugiés éthiopiens-somalis resteront dans la région, ce qui exercera une pression supplémentaire sur l'infrastructure sociale et sur l'environnement. L'aide au redressement fournie par le PAM aux zones où séjournent des réfugiés somalis se poursuivra, en plaçant l'accent sur les communautés d'accueil autour des camps fermés et sur les réfugiés qui se sont dispersés dans la zone.
15. Du fait des conflits en cours au Soudan et de la crainte des persécutions qu'éprouvent les réfugiés érythréens, les réfugiés soudanais et érythréens resteront en Éthiopie, et leur nombre pourrait augmenter. Ces réfugiés ne sont pas en mesure de parvenir à une autonomie complète, étant donné la fragilité de leur environnement et leur accès limité à la terre, à l'emploi et aux activités génératrices de revenus. Néanmoins, le PAM et ses partenaires mettront progressivement en œuvre des méthodes favorisant le développement ainsi que des activités de redressement.

## STRATÉGIE DE REDRESSEMENT

### Besoins des bénéficiaires

16. Le HCR, le PAM et l'ARRA effectuent tous les six mois des enquêtes nutritionnelles sur les enfants de moins de 5 ans dans la plupart des camps. Le PAM et le HCR ont aussi réalisé, en coopération avec l'ARRA, une mission conjointe d'évaluation des besoins d'aide alimentaire en août 2001. L'évaluation a fait une place importante aux mécanismes de survie et aux solutions durables, en insistant particulièrement sur les stratégies de survie des réfugiés soudanais dans les camps de l'ouest du pays.
17. Les enquêtes nutritionnelles effectuées dans l'ouest ont permis de constater une augmentation importante du taux général de malnutrition dans le camp de Pugnido (soudanais) entre novembre 2000 et mai 2001: de 14,6 pour cent, il est passé à 20,7 pour cent. Les résultats de l'enquête montrent que les taux de malnutrition élevés doivent être attribués aux facteurs suivants: le partage, par les réfugiés, de leurs rations avec des personnes non enregistrées se prétendant réfugiés; une détérioration de l'approvisionnement en eau; et enfin, le manque d'accès à d'autres sources de revenu et de nourriture. Bien que les niveaux nutritionnels dans un autre camp soudanais (Dimma) ne se



soient pas détériorés, ils demeurent critiques, le taux de malnutrition restant à 11 pour cent, et sont source de préoccupation.

18. L'évaluation réalisée en mai 2001 par le Bureau de l'évaluation du PAM a constaté un manque d'informations sur la prévalence des carences en micronutriments. Depuis l'évaluation, le HCR a entrepris, avec l'appui du PAM, une enquête sur la micronutrition dans les camps de l'ouest du pays. Des examens cliniques ont montré que les réfugiés examinés ne présentaient pas de carence apparente en micronutriments, à l'exception de l'anémie. Les résultats définitifs de l'enquête n'étaient pas encore disponibles au moment de la rédaction de ce document, car l'équipe du HCR effectuait des examens complémentaires pour identifier les causes de l'anémie.
19. La mission d'évaluation des besoins d'aide alimentaire a conclu que l'apport de la production de vivres sur les parcelles dont les réfugiés soudanais sont les propriétaires légitimes représentait entre 5 et 10 pour cent de l'approvisionnement alimentaire total d'un ménage de réfugiés. Dans certains camps, la production alimentaire dépasse 10 pour cent, mais les cultures sont situées sur des terres fragiles d'une réserve forestière, ce qui est illégal. Parmi les autres stratégies de survie des réfugiés, on peut citer la collecte de bois (dans tous les camps) et la prospection d'or (à Dimma), deux activités illégales et dangereuses, qui ne peuvent de ce fait être considérées comme des moyens d'accéder à l'autonomie.
20. Sur la base des résultats de la mission d'évaluation des besoins d'aide alimentaire et des enquêtes sur la nutrition de 2001, les rations alimentaires générales pour les camps soudanais, en particulier Pugnido et Dimma, devraient augmenter jusqu'à une ration entière, soit l'équivalent de 2 100 kilocalories par adulte, pour lutter contre la malnutrition et pour que les niveaux caloriques soient adaptés à la dépense énergétique. La mission d'évaluation des besoins d'aide alimentaire a conclu qu'il convenait de continuer à fournir du mélange blé-soja enrichi en vitamines dans les deux camps où les niveaux nutritionnels demeuraient stables, étant donné le pourcentage exceptionnellement élevé d'enfants de moins de 5 ans séjournant dans le camp (32,7 pour cent).
21. La mission du Bureau de l'évaluation a aussi recommandé l'achat local de sorgho —aliment de base soudanais traditionnel— pour l'assortiment alimentaire. Le sorgho, toutefois, est déjà cultivé par les réfugiés et peut facilement être trouvé sur les marchés, tandis que le blé n'est pas aussi aisément disponible. Le blé et le sorgho sont mélangés pour préparer une bouillie et du pain traditionnels. De ce fait, dans le cadre de la présente IPSR, on procédera à des achats de blé ou de sorgho —selon les disponibilités auprès des donateurs ou sur le marché— mais le PAM ne distribuera du sorgho que hors saison (en achetant lorsque les prix seront au plus bas).
22. En juillet 2000, les taux de malnutrition dans la plupart des camps somalis étaient élevés (plus de 10 pour cent). Ce phénomène doit être attribué à la faible production laitière du bétail, à de mauvaises pratiques de soins aux enfants et à la présence, autour des camps, d'Éthiopiens déplacés par la sécheresse, avec lesquels les rations sont partagées en raison de relations de clans. Le HCR et le PAM ont dispensé une formation au personnel médical ainsi qu'au personnel responsable de la nutrition afin d'améliorer les contacts et l'information avec les mères réfugiées, et l'Unité du PAM pour les situations d'urgence a œuvré en étroite coopération avec les autorités locales pour mieux cibler l'assistance alimentaire destinée aux personnes déplacées par la sécheresse. Après ces interventions, les niveaux de nutrition se sont améliorés, comme le montrent les résultats des enquêtes effectuées en janvier 2001. Conformément aux recommandations du Bureau de l'évaluation, le PAM et le HCR continueront à se concentrer sur la formation en matière de nutrition pour le personnel de l'ARRA et les réfugiés.





23. La mission d'évaluation des besoins d'aide alimentaire de 2001 a conclu que les stratégies de survie des réfugiés des camps somalis et des résidents locaux comprenaient la culture de petits jardins attenants au logement, des fonds provenant de l'étranger et, jusqu'à une date récente, des activités associées au commerce de bétail. L'interdiction, en septembre 2000, de l'exportation de bétail et la chute du shilling somali ont probablement exercé un impact négatif sur les mécanismes de survie de certains des réfugiés somalis.
24. L'assortiment alimentaire et la taille des rations pour les réfugiés somalis demeureront fixés à 1 730 kilocalories par jour et par personne. Bien que le niveau calorique soit modeste, la mission d'évaluation des besoins d'aide alimentaire de 2001 a conclu que les recommandations des précédentes missions d'évaluation pour les camps somalis demeuraient valables. Ces missions avaient indiqué que les réfugiés somalis vendaient des quantités importantes de *famix* ainsi qu'une partie des autres rations alimentaires. L'une des principales raisons de la vente de produits était, soupçonnait-on, la circulation de fausses cartes de ration<sup>2</sup>. Distribuer des vivres de manière générale aux enfants de moins de 5 ans plutôt que d'augmenter la ration générale demeure le moyen le plus approprié de veiller à ce que les enfants reçoivent assez de calories et de vitamines. Une fois que le programme de rapatriement sera achevé et que les réfugiés restants auront été regroupés dans un ou deux camps, le PAM, le HCR et l'ARRA réexamineront l'assortiment alimentaire pour les réfugiés somalis restants, et étudieront la possibilité d'introduire des légumineuses.

### Rôle de l'aide alimentaire

25. La situation des réfugiés en Éthiopie est complexe, raison pour laquelle les divers groupes de réfugiés exigent des stratégies différentes d'aide alimentaire, selon leur accès à d'autres ressources, la composition du camp et la situation dans leur pays d'origine.
26. Du fait de la longue guerre civile et des menaces de persécution, les réfugiés soudanais et érythréens ne regagneront vraisemblablement pas leur pays pendant la durée de la présente IPSR, et leurs possibilités de parvenir à l'autonomie sont limitées. C'est donc l'aide alimentaire qui continuera à satisfaire les besoins essentiels des réfugiés. Avec leurs mécanismes de survie limités, les réfugiés sont plus vulnérables à la malnutrition ainsi qu'aux carences en micronutriments causées par la maladie, la grossesse et les mauvaises pratiques de sevrage. Par conséquent, le PAM continuera à distribuer une alimentation thérapeutique et complémentaire dans tous les camps, et à assurer des distributions générales de vivres aux enfants de moins de 5 ans dans certains camps.
27. Les distributions de vivres dans les écoles des camps de l'ouest encourageront les enfants réfugiés, et tout spécialement les filles, à fréquenter l'école, ce qui favorisera leur développement futur tout en leur apportant des micronutriments. Les activités VCT dans les camps somalis, soudanais et (dans une certaine mesure) érythréens permettront aux bénéficiaires de créer des actifs, d'acquérir des compétences et d'améliorer la production agricole et de bétail par des activités de conservation des sols et de l'eau. Afin d'améliorer l'accès des femmes aux ressources, le PAM continuera à introduire des moulins à main, qui sont utilisés et gérés par les femmes. Enfin, le PAM aidera tous les réfugiés en cours de rapatriement ou de dispersion en leur apportant une assistance alimentaire afin de les aider à se réinsérer dans leur lieu d'origine.

---

<sup>2</sup> La circulation de fausses cartes de ration sera réduite grâce à l'introduction par le HCR d'un système informatisé d'enregistrement des réfugiés, qui sera complété par des vérifications occasionnelles des cartes de ration par des contrôleurs de l'aide alimentaire du PAM, au moment des distributions de vivres. Le PAM demande en outre que chaque carte soit munie d'une photographie du titulaire, pour décourager les abus.



## Les approches de l'intervention

28. L'alimentation scolaire devrait permettre d'accroître la scolarisation et de réduire le taux d'abandon scolaire des filles et des garçons. Cette activité, associée à la distribution par le HCR d'uniformes et de récompenses scolaires aux écolières, devrait améliorer encore la fréquentation de l'école par les filles, au moins pour les premières années d'éducation (degrés 1 à 4).
29. À titre de premier pas vers le redressement, les initiatives VCT ciblent les communautés touchées par l'insécurité alimentaire où les réfugiés dispersés vont s'installer. Ces activités sont conformes aux priorités définies par le gouvernement (y compris par le Bureau de l'agriculture) pendant les ateliers dirigés par le PNUD et la formation du PAM sur la méthode de planification participative à l'échelon local.
30. La méthode de planification participative à l'échelon local a pour objet d'encourager une participation accrue de la communauté à l'identification et à l'exécution de projets VCT appropriés et de cibler les pauvres et les exclus. Le PAM utilise avec succès cette méthode dans la planification de tous les projets de développement VCT (projet 2488), par la mobilisation de la communauté, le ciblage des groupes vulnérables, l'identification de cas d'usage approprié des sols, l'aménagement des microbassins versants ou le reboisement et la conservation des sols. Il s'agit d'une technique qui n'entraîne aucune discrimination entre hommes et femmes, et qui est utilisée pour analyser la situation socio-économique et biophysique d'une communauté ciblée afin de l'aider à choisir et à mettre en œuvre, dans des activités VCT, des options bénéficiant également à tous.
31. Cette IPSR utilisera la méthode de planification participative à l'échelon local à la fois pour favoriser le succès de ses projets VCT et pour créer un cadre général plus propice au redressement. La composante redressement fera partie intégrante du programme de pays pour l'Éthiopie, afin de nouer des liens et de parvenir à un niveau élevé d'intégration avec les initiatives de développement du PAM, ce qui pourrait permettre un redressement plus durable.
32. Pour faire mieux connaître la mission du PAM et pour mobiliser les ressources nécessaires à l'IPSR, le bureau de pays prévoit d'encourager la production d'un court métrage sur les activités du PAM dans les camps de réfugiés, et d'organiser des visites des camps pour les donateurs ainsi que pour des journalistes.
33. Étant donné l'importance considérable accordée à la lutte contre la pandémie du VIH/SIDA en Éthiopie, le PAM collabore avec le HCR et l'ARRA pour mener des activités de sensibilisation parmi les réfugiés et dans les communautés d'accueil à proximité des camps.

## Évaluation des risques

34. La guerre civile se poursuit dans le sud du Soudan, ce qui pourrait entraîner un afflux massif et soudain de réfugiés et modifier la nature de l'assistance alimentaire de l'IPSR, contraignant le PAM à consacrer ses ressources exclusivement aux secours alimentaires. À l'heure actuelle, le nord-ouest de la Somalie est relativement sûr, ce qui permet le rapatriement des réfugiés somalis. Toutefois, la paix dans cette zone comme dans l'ensemble de la Somalie est fragile, et la situation pourrait se détériorer sans préavis, causant un afflux important de réfugiés et compromettant les activités de rapatriement et de redressement.
35. La région somalie de l'Éthiopie est connue, elle aussi, pour les troubles qui la secouent périodiquement. Les projets VCT se situent dans des zones considérées suffisamment sûres pour permettre les déplacements du personnel du PAM. Ceci dit, le climat politique



volatile, aussi bien en Éthiopie qu'en Somalie, pourrait rapidement transformer la situation. Si ces zones devaient devenir moins sûres, la capacité du PAM de surveiller les projets VCT en pâtirait, et l'exécution pourrait s'en trouver perturbée.

36. De nombreuses activités du PAM, comme l'alimentation scolaire et les activités VCT, dépendent d'activités complémentaires et d'apports non alimentaires de la part des organismes partenaires. Si le financement par les partenaires était réduit, ou leurs capacités limitées, les activités du PAM pourraient être compromises.

## Buts et objectifs

37. L'objectif général de la présente IPSR est d'assurer aux réfugiés un accès aux aliments de première nécessité correspondant à leurs besoins nutritionnels journaliers jusqu'à leur rapatriement ou jusqu'à ce qu'ils soient en mesure de pourvoir à leurs propres besoins dans le pays d'accueil.
38. Les objectifs immédiats de l'opération sont les suivants:
- répondre aux besoins nutritionnels des réfugiés, en accordant une attention particulière aux femmes, aux enfants souffrant de malnutrition et aux autres personnes en situation de risque particulier;
  - soutenir le rapatriement des réfugiés et satisfaire leurs besoins nutritionnels essentiels pendant le rapatriement et la réinsertion;
  - permettre aux familles d'investir dans le capital humain grâce à l'éducation en améliorant les taux de scolarisation et en réduisant l'abandon scolaire, surtout chez les filles;
  - atténuer les effets des catastrophes naturelles dans les zones dégradées par l'afflux de réfugiés en soutenant des activités de restauration de l'environnement et en améliorant les infrastructures matérielles;
  - renforcer la participation des femmes à la gestion et à la distribution des vivres.

## PLAN D'EXÉCUTION PAR COMPOSANTE

### Les réfugiés de longue date

#### *Bénéficiaires et assortiment alimentaire*

39. En septembre 2001, on comptait en Éthiopie 76 100 réfugiés soudanais, 4 164 réfugiés érythréens et 86 100 réfugiés somalis. Dans le cadre de la présente IPSR, le PAM utilisera aux fins de la planification les chiffres globaux de 100 000 réfugiés soudanais et 6 000 érythréens, car ces groupes vont vraisemblablement grossir. Le nombre de réfugiés somalis retenu initialement aux fins de la planification était de 67 000, mais avec le programme de rapatriement en cours, il est probable que ce chiffre baisse rapidement dans le courant de l'année prochaine. C'est pourquoi le chiffre retenu pour la planification de 2003 sera, en valeur moyenne, de 56 870, pour passer en 2004 à 37 200.
40. Le nombre moyen de bénéficiaires pendant cette IPSR de deux ans est d'environ 160 000, dont 47,7 pour cent de femmes. On trouvera davantage de données sur les bénéficiaires à l'annexe III.



## Sélection des activités

### **Activité 1: Rations générales**

41. Tous les réfugiés enregistrés par le HCR et l'ARRA et résidant dans les camps reçoivent une ration alimentaire mensuelle générale. L'assortiment alimentaire et la taille des rations varient d'un groupe de réfugiés à l'autre, en fonction des habitudes alimentaires et des mécanismes de survie traditionnels qui sont à disposition. On trouvera des informations détaillées sur les rations alimentaires à l'annexe III.

### **Activité 2: Programmes d'alimentation spéciaux**

42. Des programmes de distribution générale, d'alimentation complémentaire et d'alimentation thérapeutique cibleront les enfants de moins de 5 ans, les enfants souffrant de malnutrition, les femmes enceintes et les mères allaitantes ainsi que d'autres groupes vulnérables vivant dans les camps de réfugiés.
43. Les distributions générales de vivres sont effectuées dans les camps où les enfants de moins de 5 ans présentent un rapport poids/taille supérieur à 80 pour cent, considéré comme seuil d'une situation de risque.
44. Des rations complémentaires à emporter continueront à être fournies dans tous les camps pour les enfants de moins de 5 ans présentant un rapport poids/taille de 70 à 80 pour cent, pour les femmes enceintes et les mères allaitantes ainsi que pour les autres réfugiés vulnérables, sur recommandation médicale.
45. Une alimentation thérapeutique sera fournie aux enfants présentant un rapport poids/taille inférieur à 70 pour cent et aux enfants atteints d'œdème, ainsi qu'aux malades atteints par exemple de tuberculose et aux personnes dont on pense qu'elles souffrent du VIH/SIDA.

### **Activité 3: Rapatriement**

46. Le Programme de rapatriement volontaire a facilité le rapatriement ou la dispersion (en Éthiopie) de plus de 165 000 réfugiés somalis et kényens depuis 1997, et a permis de fermer trois camps de réfugiés somalis et un camp de kényens. Dans le cadre de la présente IPSR, le PAM a l'intention de continuer à appuyer les efforts du HCR et de l'ARRA visant à rapatrier 30 000 à 45 000 réfugiés supplémentaires et à fermer au moins trois camps supplémentaires.
47. Le PAM fournira à chaque réfugié quittant les camps à des fins de rapatriement ou de dispersion une ration alimentaire de neuf mois pour l'aider à se réintégrer dans sa zone d'origine. Les rations de rapatriement sont, en principe, distribuées dans le pays d'origine. Toutefois, en raison de la présence limitée du PAM dans le nord-ouest de la Somalie, le bureau du PAM en Éthiopie fournit ces rations aux réfugiés avant leur départ.

## Redressement

### **Bénéficiaires**

48. Le programme d'alimentation scolaire concernera les filles et les garçons fréquentant l'école primaire dans quatre camps soudanais (Bonga, Dimma, Pugnido et Sherkole) et l'école primaire dans un camp érythréen. Le PAM estime que le nombre total de bénéficiaires du programme d'alimentation scolaire atteindra 13 000, l'objectif étant que



les filles représentent 35 à 40 pour cent de l'effectif, soit une augmentation de 19 pour cent par rapport au programme d'alimentation scolaire précédent.

49. Des projets VCT viseront des communautés souffrant d'insécurité alimentaire ainsi que des réfugiés soudanais vulnérables dans l'ouest, et les réfugiés somalis-éthiopiens dispersés dans l'est. Le PAM estime que le nombre de participants atteindra environ 2 500 dans l'ouest et 11 000 dans l'est, pour une durée moyenne de 90 jours. Voir l'annexe III pour plus de détails.

### **Activité 1: Alimentation scolaire**

50. Le lancement, en 2000, dans l'un des camps soudanais, du programme pilote d'alimentation scolaire avait produit des résultats encourageants, raison pour laquelle le programme d'alimentation scolaire sera étendu à cinq camps. Avec l'augmentation du taux de scolarisation des enfants, et en particulier des filles, le programme requiert des quantités importantes de bois de feu, difficile à obtenir dans les régions touchées par un afflux important de réfugiés. Le PAM et le HCR sont donc à la recherche d'autres solutions pour le combustible, et procèdent à des essais de divers fourneaux économiques.

### **Activité 2: Vivres-contre-travail**

51. Les activités vivres-contre-travail ont démarré en 2000 dans l'un des camps soudanais (Dimma). En 2001, les activités VCT telles que la prévention de la dégradation de l'environnement dans les zones dégradées par l'afflux de réfugiés, au moyen d'activités de reboisement et de régénération sélectionnés avec soin, ont aussi été introduites dans certains des camps somalis. Conformément à la méthode de planification participative à l'échelon local, divers outils participatifs seront utilisés pour toucher les réfugiés et les membres des communautés locales qui bénéficieront le plus des possibilités offertes par les activités VCT.
52. Des techniques telles que la classification en fonction de la vulnérabilité et les études socio-économiques seront utilisées, avec l'Unité d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité (ACV) du PAM, pour cibler les ménages dirigés par des femmes, les familles peu nombreuses ou les familles dépourvues de sources supplémentaires de revenu en dehors de leur ration générale ou de leur ration de rapatriement. La formation de petits groupes, de femmes en particulier, sera organisée pour assurer la gestion des activités VCT.
53. Les participants aux activités VCT devraient dans toute la mesure possible être directement intéressés par les résultats ou les actifs des activités. Par exemple, les réfugiés qui participent aux activités de reboisement ramassent du bois de feu dans la même zone. Par une participation étroite des participants à la restauration de l'environnement, les projets visent à susciter une prise de conscience et des modes d'exploitation durables de l'environnement.
54. Conformément à la méthode de planification participative à l'échelon local, les stratégies d'exécution seront fondées sur des évaluations des systèmes d'utilisation des terres et des forêts, sur la topographie, les pratiques agricoles, etc. L'exécution se fera en coopération avec les partenaires d'exécution.
55. La composante de redressement de l'IPSR sera incorporée au programme général de pays pour l'Éthiopie. Un atelier de planification du cadre logique sera organisé en janvier 2002 pour resserrer encore les liens entre l'IPSR et les activités de développement en Éthiopie.



## Arrangements institutionnels et sélection des partenaires

56. Le PAM travaille en partenariat avec l'ARRA et le HCR. L'ARRA, au nom du gouvernement, a la responsabilité de coordonner l'assistance aux réfugiés et de gérer les camps de réfugiés. Le HCR est l'institution chef de file des Nations Unies responsable pour la protection générale, les soins et l'entretien des réfugiés, y compris en matière d'eau, de santé, d'éducation, de logement, de services communautaires et de distribution d'aliments d'appoint.
57. Le personnel de santé de l'ARRA administre les programmes d'alimentation spéciaux, sous la supervision de contrôleurs de l'aide alimentaire du PAM, d'un nutritionniste et du personnel de santé du HCR. Des agents de santé communautaires apportent aussi leur concours en matière de suivi et d'aiguillage des enfants susceptibles de souffrir de malnutrition vers les centres d'alimentation, pour qu'ils y soient pesés et admis dans le programme approprié.
58. Le programme d'alimentation scolaire est exécuté en coopération avec le HCR, l'ARRA et, dans le nord, avec le Comité international de secours. Le PAM fournit aux écoles des aliments composés enrichis ainsi que du sucre, avec lesquels les femmes réfugiées préparent une bouillie que les enfants consomment pendant la récréation. Le HCR et le PAM partageront le coût des articles non alimentaires, le paiement des cuisiniers et des abris, et l'ARRA fournira le bois de feu pour les fourneaux.
59. En ce qui concerne les activités VCT dans les camps de l'ouest, le PAM, le HCR et l'ARRA coopèrent étroitement avec le département du Bureau de l'agriculture chargé du développement des ressources naturelles et de la protection de l'environnement. Ce département a lancé en 1994 des projets dans quatre camps de l'ouest du pays (production de jeunes plants, replantations, développement rural), grâce à des fonds provenant du HCR. À l'avenir, les connaissances et les compétences de *ZOA (Zuid Ost Azie) Refugee Care* (une ONG) seront aussi mises à contribution par l'organisation de réunions destinées aux réfugiés et aux membres des communautés locales. L'ARRA sera chargée de la distribution des vivres.
60. Dans la région somalie, le PAM, le HCR et l'ARRA ont signé un mémorandum d'accord avec le Bureau de développement du bétail, de l'environnement et des cultures dans la région, département du Bureau de l'agriculture qui participe activement à des projets de développement rural dans la région. Ce Bureau a la responsabilité de mettre en œuvre les activités en matière d'environnement tout en renforçant la participation communautaire. L'ONG *Hope for the Horn* (HFH) exécutera les activités VCT au nom du Bureau dans les zones où il ne dispose que d'une représentation limitée. HFH est un partenaire d'exécution du HCR et une ONG de premier plan dans la région pour les activités concernant la restauration de l'environnement.
61. Le HCR et l'ARRA sont tous deux responsables du tri des nouveaux arrivés en provenance du Soudan et de l'Érythrée, afin de déterminer leur statut. Si les nouveaux arrivés remplissent les critères du statut de réfugié, ils sont enregistrés et orientés vers l'un des six camps de réfugiés dans l'ouest et le nord. La procédure de contrôle et d'enregistrement peut donner lieu à des abus de la part des réfugiés, qui peuvent s'inscrire plus d'une fois, ou de la part d'Éthiopiens vivant dans des agglomérations à proximité. Le PAM, le HCR et l'ARRA procèdent à des exercices réguliers de revalidation pour limiter ces irrégularités. Une revalidation des réfugiés sera effectuée une fois au moins pendant le cycle de l'IPSR, et le nombre de réfugiés sera contrôlé, au besoin, lors des distributions par recoupement avec les titulaires de cartes de réfugié. En outre, le HCR procède actuellement à l'informatisation des listes de réfugiés, ce qui permettra aussi un décompte plus précis des bénéficiaires de l'aide alimentaire et fournira des informations plus



détaillées sur le sexe, l'âge et l'origine des réfugiés. Le HCR et l'ARRA n'ont pas enregistré de nouveaux réfugiés dans les camps somalis depuis 1997, et aucune revalidation n'a été effectuée depuis novembre de cette même année.

62. Pour toutes les organisations, y compris pour le PAM, l'objectif premier demeurera le rapatriement. Tous les trois à six mois, le HCR, l'ARRA et le PAM se mettront d'accord sur un plan général de rapatriement volontaire concernant un certain nombre de rapatriés, déterminé par une procédure d'enregistrement volontaire et fondé sur les ressources disponibles. Chaque mois, le HCR, l'ARRA et le PAM détermineront combien de réfugiés enregistrés peuvent être traités et rapatriés ou dispersés pendant le mois. Sur la base de ce chiffre, le PAM enverra des vivres aux camps désignés. Puis, conformément au plan préalablement approuvé, l'ARRA distribuera aux réfugiés les vivres du PAM, les articles non alimentaires du HCR et les dons en espèces. Les réfugiés embarqueront ensuite sur des camions pour la frontière avec le nord-ouest de la Somalie, ou quitteront le camp pour gagner leur zone d'origine à l'intérieur de l'Éthiopie.
63. Durant la présente IPSR, le PAM s'appuiera sur les partenariats existants avec d'autres organismes, instances gouvernementales ou ONG. Plus spécifiquement, des partenariats seront noués avec des ONG qui offrent une assistance en matière d'éducation et d'environnement, telles que le Comité international de secours et *ZOA Refugee Care*. À l'heure actuelle, le PAM coopère avec le département du Bureau de l'agriculture chargé du développement des ressources naturelles et de la protection de l'environnement, les ONG Médecins sans Frontières (MSF)-Belgique et HFH. Des lettres d'entente signées entre le PAM et l'ARRA ainsi que les ONG pour l'exécution de la présente IPSR tiendront compte des Engagements du PAM en faveur des femmes.

### Renforcement des capacités

64. En 1999 et en 2000, la cellule de logistique du PAM a formé des collaborateurs de l'ARRA à la gestion des entrepôts dans les camps. Cette formation a entraîné une nette amélioration de l'entretien et de la supervision des entrepôts. Une formation similaire sera dispensée dans le nord, et des activités de suivi seront menées pour veiller à ce que la gestion des entrepôts continue à s'améliorer.
65. Avec l'aide du responsable pour la problématique hommes-femmes, le PAM continuera à suivre la formation apportée au personnel du PAM et des partenaires d'exécution sur l'intégration de la problématique hommes-femmes. Le PAM et le HCR reçoivent maintenant un appui important à leurs activités visant l'intégration de ces questions dans les projets.
66. L'exécution des activités VCT se fera par le renforcement des capacités. En plus de la formation dispensée par le PAM au personnel de l'ARRA et du département du Bureau de l'agriculture chargé du développement des ressources naturelles et de la protection de l'environnement en matière de méthode de planification participative à l'échelon local, les projets ont pour objectif de renforcer encore les capacités techniques des partenaires d'exécution (ONG, Bureau de l'agriculture, etc.). Les réunions régulières, les échanges d'informations, l'assistance technique et les visites de suivi seront renforcés. Des démonstrations d'agroforesterie, des réunions d'orientation sur des questions d'environnement, ainsi que des visites d'initiation dans des sites ruraux et de foresterie dans la région seront organisées.

### Dispositions logistiques

67. Avant mai 1998, la majeure partie des expéditions destinées à l'Éthiopie, y compris les produits du PAM, transitait par les ports érythréens d'Assab et Massawa, seule une partie



restreinte des importations (15 pour cent) passant par Djibouti. Lorsque les hostilités ont éclaté entre l'Éthiopie et l'Érythrée, les deux ports d'Assab et de Massawa ont été fermés aux marchandises destinées à l'Éthiopie. Le nombre de camions disponibles pour le transport des importations a été fortement réduit, ce qui a déstabilisé les prix du transport. Les principaux corridors de transport ont été perturbés, ainsi que les infrastructures utilisées pour faire parvenir les vivres des ports aux centres secondaires de distribution. En raison de ces changements, le PAM a mis au point le Système de transport de l'aide alimentaire, qui comprenait (dans un premier temps) un parc de 280 camions de transport à longue distance loués auprès de 15 sociétés de transport routier. Pendant les opérations de 2000/2001, le parc du Système de transport de l'aide alimentaire a été renforcé pour atteindre 1 368 camions de 21 sociétés. Pour assurer une efficacité optimale, chaque camion se voit attribuer un temps de rotation précis par destination. Le PAM organisera le transport des produits d'aide alimentaire à partir des ports de Djibouti ou de Berbera, ou, dans le cas des achats locaux (*famix* et sel), à partir des points de livraison avancés (PLA) convenus ou à partir de la fabrique dans les camps de réfugiés. Les cargaisons arrivant aux ports de Djibouti ou de Berbera seront transportées dans un premier temps jusqu'aux principaux centres de regroupement, c'est-à-dire Dire Dawa et Nazareth. Les vivres seront acheminés par la route et par le rail.

68. L'ARRA —l'organisme d'exécution du PAM— réceptionnera et entreposera les produits alimentaires du PAM dans les 12 PLA. Ceux-ci sont situés dans des zones qui sont difficiles d'accès, et par conséquent coûteuses en termes de frais de livraison. La distribution finale des produits aux réfugiés fera l'objet d'accords entre l'ARRA et le HCR, en pleine concertation avec le PAM et conformément aux directives du HCR et du PAM en matière de distribution des denrées.
69. En raison des fortes pluies, du mauvais état des routes et de l'afflux de nouveaux réfugiés dans les camps soudanais, le PAM prépositionnera des stocks représentant trois mois de rations alimentaires, avec un stock régulateur d'environ un mois pour les nouveaux arrivants, pour chacun des cinq camps. Pour disposer de l'espace nécessaire à ces stocks supplémentaires, le PAM continuera d'aider l'ARRA à réparer les entrepôts et à fournir des installations de stockage temporaire en cas de besoin. Le PAM remboursera à l'ARRA les coûts de manutention des vivres fournis par le PAM.
70. Dans les camps somalis de l'est du pays, les stocks de denrées seront prépositionnés là où sont prévus des rapatriements. Le PAM et le HCR ont doté tous les camps d'installations de stockage provisoire pour les produits alimentaires supplémentaires.
71. L'ARRA est responsable des distributions mensuelles des vivres fournis par le PAM, et tiendra une comptabilité concernant la réception des produits alimentaires dans les PLA, les sorties de vivres des PLA et les distributions de vivres dans chaque site. L'ARRA présentera chaque mois au PAM un rapport sur les quantités de vivres sortis des PLA, la taille des rations, le nombre des bénéficiaires et l'état des stocks, y compris les quantités cumulées entre le début de l'opération et la fin de la période considérée. Dans tous les camps, les groupes de femmes sont associés au processus de distribution proprement dit et à sa supervision.
72. Suivant les recommandations de la mission conjointe d'évaluation des besoins d'aide alimentaire réalisée en 1999, le PAM, le HCR et l'ARRA ont modifié le système de distribution de vivres dans les camps. Les denrées ne sont plus remises aux dirigeants des réfugiés, mais aux chefs de famille. Dans le nouveau système, les chefs de famille —en particulier lorsqu'il s'agit de femmes— auront directement accès à des quantités suffisantes de nourriture. Généralement, des femmes valides mais vulnérables sont engagées pour distribuer les vivres, en utilisant pour mesurer les rations des ustensiles





normalisés, et reçoivent une modeste rémunération de la part du HCR. Les sites de distribution sont désormais plus proches des villages des camps de réfugiés, ce qui facilite la tâche des réfugiés qui viennent chercher la nourriture (généralement les femmes et les filles). Le système fondé sur les chefs de famille est aussi plus facile à superviser pour le PAM et ses partenaires, car il fonctionne de manière ordonnée et prête moins le flanc aux abus.

## Suivi et évaluation

73. Le PAM emploie cinq contrôleurs de l'aide alimentaire pour surveiller les distributions de vivres, évaluer l'impact de l'aide alimentaire —en particulier à l'échelon des ménages— et aider l'ARRA à préparer des rapports sur les distributions et l'utilisation des vivres. Une formation a été entreprise et sera poursuivie pour que le personnel du PAM soit préparé à effectuer un meilleur suivi dans la phase suivant les distributions et à réunir des informations plus détaillées sur les bénéficiaires.
74. Le HCR, l'ARRA et le PAM continueront à organiser des enquêtes nutritionnelles deux fois par an pour maintenir un système de surveillance efficace de l'état nutritionnel des réfugiés, en accordant une attention particulière aux enfants de moins de 5 ans ainsi qu'aux femmes enceintes et aux mères allaitantes. Les résultats des enquêtes nutritionnelles seront utilisés pour évaluer l'efficacité des programmes d'alimentation complémentaire et thérapeutique.
75. Une fois que le HCR aura terminé l'informatisation de son système d'enregistrement des réfugiés, le PAM, le HCR et l'ARRA seront en mesure de surveiller de manière précise les distributions de vivres et de fournir des informations plus exactes sur le nombre de bénéficiaires par sexe; ils pourront en outre mieux identifier et satisfaire les besoins spéciaux.
76. Des missions conjointes HCR/ARRA/PAM visiteront les camps de réfugiés tous les six mois, par rotation, pour vérifier les progrès réalisés dans l'application de l'accord tripartite. L'accent sera placé sur le respect des objectifs et des délais en matière d'intégration des priorités concernant les femmes, ainsi que sur la participation des femmes aux comités d'aide alimentaire et aux autres organes de décision chargés de la gestion des vivres. Les missions surveilleront aussi l'impact des réfugiés sur le milieu, et le progrès des activités de restauration de l'environnement.
77. Les activités VCT feront l'objet d'un suivi à intervalles réguliers. L'impact et le progrès des activités est examiné chaque année sur la base des plans communautaires et du processus d'exécution. Les formulaires de suivi mis au point pour les activités du PAM en matière de développement seront introduits dans tous les sites.
78. La future IPSR prévoit des coûts plus élevés pour les déplacements du personnel, en raison de la nécessité de renforcer le suivi. La présence fréquente ou continue dans les 12 camps a permis d'améliorer les relations avec les partenaires et les réfugiés, et la coordination renforcée a directement débouché sur une réduction importante des pertes de produits alimentaires.
79. Un certain nombre d'indicateurs (liés aux interventions d'aide alimentaire, aux niveaux de nutrition, à l'alimentation scolaire, au rapatriement et à la restauration de l'environnement) seront utilisés pour contrôler le bon déroulement de l'IPSR.



## Mesures de sécurité

80. Les embuscades, les tirs à l'aveuglette et les affrontements entre les factions somaliennes et les troupes de milice ou de l'armée, ainsi que les mines antipersonnel, représentent les principaux dangers pour le personnel du PAM dans la région somalienne.
81. Gambella, Pugnido, Assosa et Dimma dans l'ouest sont situés dans des zones isolées, où les routes sont en piètre état, les installations médicales insuffisantes, et le réseau de sécurité inefficace. Les véhicules commerciaux et publics qui circulent dans ces zones sont parfois la proie de bandits.
82. Durant les années 2000 et 2001, les mesures prises par le PAM et les Nations Unies ont permis d'améliorer la sécurité du personnel. Les fonctionnaires des Nations Unies chargés de la sécurité sur le terrain, en poste à Jijiga et à Gode, évaluent régulièrement la situation en matière de sécurité. Tous les véhicules et les bureaux de terrain sont équipés de radios et de matériel de premiers secours. Des téléphones par satellite sont disponibles dans les bureaux situés dans les zones où est appliquée la phase de sécurité III des Nations Unies. La salle de communication radio du PAM à Addis-Abeba maintient un contact radio permanent avec les véhicules et les bureaux de terrain, et tous les collaborateurs de terrain du PAM en Éthiopie ont reçu une formation dans les domaines de la communication radio et de la sécurité.

## Stratégie de retrait

83. Les indicateurs suivants seront utilisés pour déterminer le moment approprié pour entamer le retrait progressif de l'assistance du PAM:
  - Retour volontaire des réfugiés et réinsertion dans leur pays d'origine.
  - Accès des réfugiés aux terres, et augmentations suffisantes des récoltes pour passer d'une aide alimentaire d'urgence à des programmes de développement. Ceci se fondera sur les résultats des évaluations de la sécurité alimentaire et des récoltes.

## Mécanisme d'intervention d'urgence

84. La présente IPSR a pour objectif de favoriser le rapatriement de 30 000 à 45 000 réfugiés somaliens, et d'aider, par la distributions de rations générales, 160 000 réfugiés en moyenne. Toutefois, étant donné la situation politique incertaine qui règne aussi bien au Soudan qu'en Somalie, le PAM a incorporé dans ses chiffres de planification des besoins alimentaires imprévus. Les besoins alimentaires sont planifiés en partant de l'hypothèse que les réfugiés partiront à la fin de chaque année. De cette manière, le PAM sera en mesure d'aider la totalité des réfugiés au cas où ils ne partiraient pas avant la fin de l'année, tout en répondant à leurs besoins de rapatriement. Le bureau du PAM en Éthiopie vise aussi à conserver un approvisionnement de vivres de trois à six mois dans les principaux centres de regroupement, afin que le PAM puisse faire face à des afflux plus importants que prévu ou répondre à un renforcement du programme de rapatriement. Cette précaution est indispensable, puisqu'un délai de six mois s'écoule nécessairement entre le moment où le siège du PAM lance la procédure et le moment où les vivres arrivent en Éthiopie. La composante "imprévus" est estimée à environ 6 850 tonnes de vivres, ou 8 pour cent des besoins totaux de l'IPSR. Le PAM ajustera les quantités requises et les demandes d'expédition en fonction des besoins.



---

## BUDGET PROPOSÉ ET APPORTS NÉCESSAIRES

85. L'IPSR 10127.0 couvrira au total 160 000 bénéficiaires pendant une période de deux ans (1er juillet 2002—30 juin 2004). Le coût total pour le PAM de l'élargissement de l'IPSR se monte à 40,4 millions de dollars, somme qui inclut un coût des produits alimentaires de 15,9 millions de dollars. La contribution du HCR à l'IPSR est estimée à 16 millions de dollars.

---

## RECOMMANDATION

86. Il est recommandé au Conseil d'administration d'approuver l'IPSR dans les limites du budget figurant en annexe.



## ANNEXE I

## VENTILATION DES COÛTS DU PROJET

	Quantité (tonnes)	Coût moyen par tonne	Valeur (dollars)
<b>COÛTS POUR LE PAM</b>			
<b>A. Coûts opérationnels directs</b>			
Produits <sup>1</sup>			
– Blé	68 903	130	10 128 685
– Légumineuses	5 093	360	1 257 992
– Huile végétale	4 214	700	2 920 025
– Sel iodé	586	110	43 927
– Sucre	1 593	245	398 200
– Mélange maïs-soja	4 168	360	1 141 898
<b>Total, produits</b>	<b>84 555</b>		<b>15 890 656</b>
<b>Transport extérieur</b>			<b>5 438 810</b>
<b>Total, TTEM</b>			<b>12 429 584</b>
<b>Autres coûts opérationnels directs</b>			<b>267 250</b>
<b>Total, coûts opérationnels directs</b>			<b>34 026 300</b>
<b>B. Coûts d'appui directs (voir l'annexe II pour les détails)</b>			
<b>Total, coûts d'appui directs</b>			<b>3 422 050</b>
<b>C. Coûts d'appui indirects (7,8 pour cent du total des coûts directs)</b>			
			<b>2 920 971</b>
<b>COÛT TOTAL POUR LE PAM</b>			<b>40 369 322</b>

<sup>1</sup> Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins budgétaires et d'approbation. La gamme précise de produits et les quantités effectives à fournir au projet comme à tous les projets assistés par le PAM peuvent varier au cours du temps en fonction des disponibilités du PAM et du marché intérieur des pays bénéficiaires.



## ANNEXE II

BESOINS D'APPUI DIRECTS (*dollars*)

<b>Dépenses de personnel</b>	
Administrateurs internationaux	1 076 000
Personnel national des services généraux	402 000
Personnel temporaire	42 000
Heures supplémentaires	20 000
Consultants nationaux	576 500
Volontaires des Nations Unies	242 500
Consultants internationaux	32 750
Mesures d'incitation	30 000
Frais de voyage du personnel envoyé en mission	110 500
Formation et perfectionnement du personnel	40 000
<b>Total partiel</b>	<b>2 572 250</b>
<b>Dépenses de bureau et autres dépenses récurrentes</b>	
Location des locaux	190 000
Services collectifs (général)	75 000
Fournitures de bureau	50 800
Communications et services TI	90 000
Assurance	30 000
Réparation et entretien du matériel	75 000
Coût d'entretien et de fonctionnement des véhicules	143 000
Autres dépenses de bureau	60 000
Services des organisations des Nations Unies	1 000
<b>Total partiel</b>	<b>714 800</b>
<b>Équipement et autres frais fixes</b>	
Mobilier, outils et équipement	90 000
Matériel TC/TI	45 000
<b>Total partiel</b>	<b>135 000</b>
<b>TOTAL, COÛTS D'APPUI DIRECTS</b>	<b>3 422 050</b>



## ANNEXE III

## NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES—COMPOSANTE RÉFUGIÉS DE LONGUE DATE

	Réfugiés soudanais			Réfugiés somalis			Réfugiés érythréens		
	2002	2003	2004	2002	2003	2004	2002	2003	2004
Distribution générale	100 000	100 000	100 000	66 876	56 876	37 216	6 000	6 000	6 000
Programme d'alimentation complémentaire	4 967	4 967	4 967	2 846	2 476	1 759	108	108	108
Programme d'alimentation thérapeutique	578	578	578	376	323	218	14	14	14
Programme d'alimentation générale	11 230	11 230	11 230	8 398	7 698	6 422	900	900	900
Rapatriement				30 000	10 000	5 000			

## RATIONS ALIMENTAIRES—COMPOSANTE RÉFUGIÉS DE LONGUE DATE

Ration générale	Céréales	Huile	Légumineuses	Sel	Sucre	Famix	Total Kcal
<b>Somalis</b>							
Par personne et par jour (g)	400	35		5	25		1 730
Par mois (kg)	12	1,05		0,15	0,75		
Rapatriement	150 kg	5 l	10 kg				
<b>Soudanais</b>							
Par personne et par jour (g)	500	30	60	5			2 116
Par mois (kg)	15	0,90	1,8	0,15			
<b>Érythréens</b>							
Par personne et par jour (g)	500	30	60	5			2 116
Par mois (kg)	15	0,90	1,8	0,15			
<b>Rapatriement</b>							
Par personne et par mois	150 kg	5 l	10 kg				2 100



<b>RATIONS ALIMENTAIRES—COMPOSANTE RÉFUGIÉS DE LONGUE DATE</b>
--

	Huile	Sucre	<i>Famix</i>	Lait thérapeutique	Total Kcal
<b>Alimentation complémentaire</b>					
Par personne et par jour (g)	20	15	200		1 000
<b>Alimentation thérapeutique</b>					
Par personne et par jour (g)	35	30	125	160	1468
<b>Distributions générales</b>					
Par personne et par jour (g)	10	20	150		769

<b>NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES—COMPOSANTE REDRESSEMENT</b>
--

	Réfugiés soudanais			Réfugiés somalis			Réfugiés érythréens		
	2002	2003	2004	2002	2003	2004	2002	2003	2004
Programme d'alimentation scolaire	13 000	13 000	13 000				1 000	1 000	1 000
Programmes pilotes vivres-contre-travail dans les zones dégradées par l'afflux de réfugiés	2 500	2 500	2 500	11 000	11 000	11 000	500	500	500

<b>RATIONS ALIMENTAIRES—COMPOSANTE REDRESSEMENT</b>
---

	Céréales	<i>Famix</i>	Sucre	Kcal
Alimentation scolaire (par personne et par jour)		100 g	25 g	470
Vivres-contre-travail (par personne et par jour)	3 kg			200*

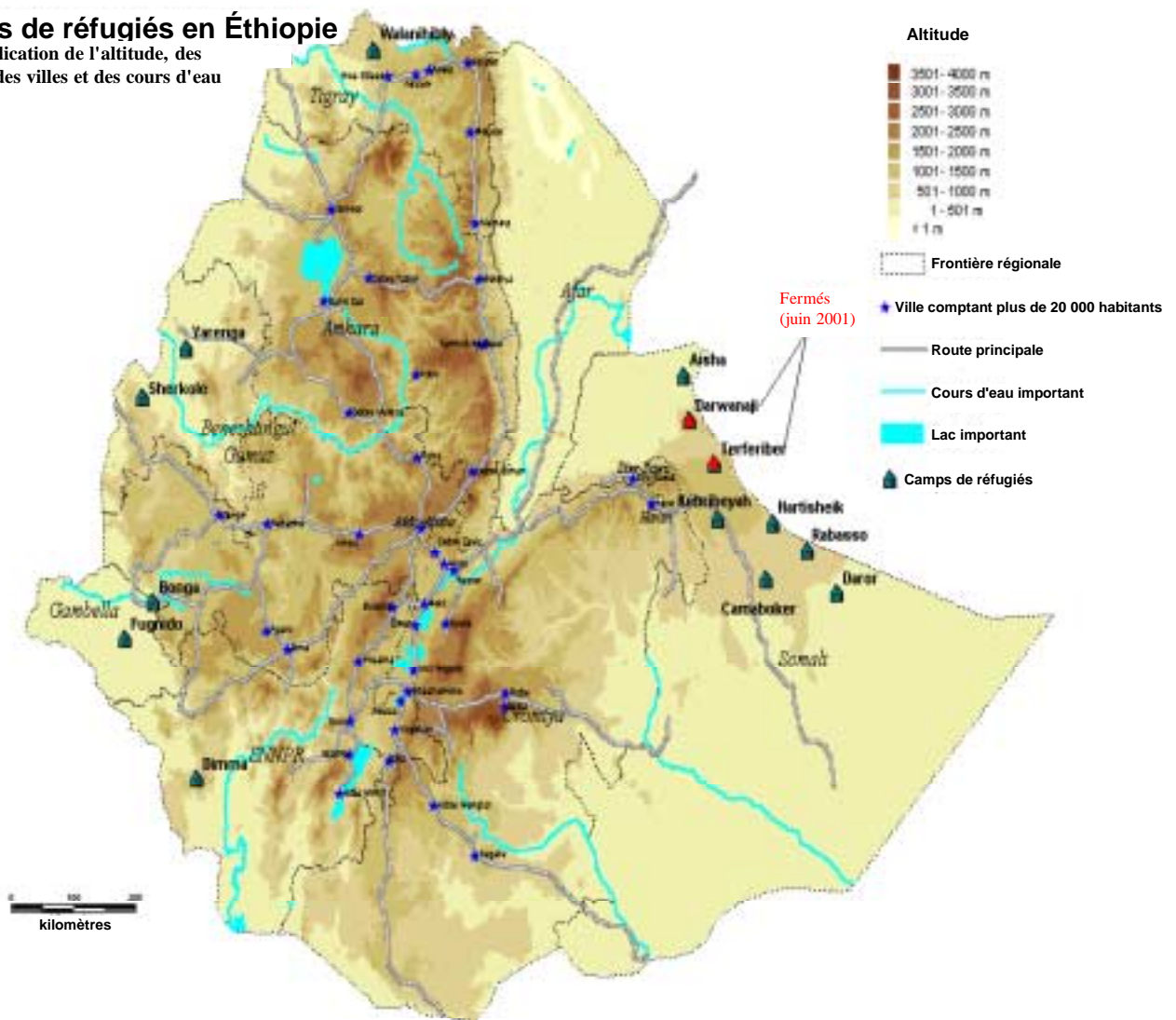
\* Calculé sur la base d'une ration familiale—5 personnes par ménage.



## ANNEXE IV

## Camps de réfugiés en Éthiopie

Avec indication de l'altitude, des routes, des villes et des cours d'eau



Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.





---

## LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

ACV	Analyse et cartographie de la vulnérabilité
ARRA	Administration chargée des réfugiés et des rapatriés
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
HFH	<i>Hope for the Horn</i>
IPSR	Intervention prolongée de secours et de redressement
ONG	Organisation non gouvernementale
PIB	Produit intérieur brut
PLA	Point de livraison avancé
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
VCT	Vivres-contre-travail

